



Les Dix Commandements. Lecture structurelle et éthique

01/06/2026 | David Bensoussan

Les Dix Commandements constituent un ensemble cohérent qui propose une réflexion profonde sur la liberté humaine, la responsabilité individuelle et la vie en société.

Les Dix Commandements (Ex 20,2-17 // Dt 5,6-21), que l'on appelle aussi les « Dix Paroles », sont souvent perçus comme une simple liste de règles anciennes, héritées d'un autre temps, et parfois même comme un ensemble d'interdictions contraignantes. Pourtant, cette vision est très réductrice.

En réalité, les Dix Commandements constituent une véritable architecture morale. Ils ne sont pas seulement une série de prescriptions, mais un ensemble cohérent qui propose une réflexion profonde sur la liberté humaine, la responsabilité individuelle et la vie en société. Ces dix paroles invitent l'auditeur à s'engager envers le divin, soi-même et son prochain.

Le psychologue et écrivain Ken Wilber décrit la relation entre le cerveau et la conscience comme une interface comportant plusieurs dimensions qui façonnent la personnalité :

- d'abord, le rapport du moi à lui-même, c'est-à-dire le monde intérieur fait de pensées, de langage, de logique, de sentiments et d'impulsions ;
- ensuite, le rapport du moi au monde sensible, à travers lequel nous percevons la réalité ;
- puis, le rapport du moi à la collectivité, qui touche à l'image que nous nous faisons des autres et à notre vision du monde ;
- enfin, le rapport du moi aux influences extérieures, à l'environnement et aux interactions humaines.[\[1\]](#)

Une telle analyse demeure cependant essentiellement psychologique et fait abstraction de la notion de valeurs, de sens inné du bien et du mal, de la dimension spirituelle ainsi que de l'influence majeure des Écritures sur la formation du sens moral qui prévaut dans les relations humaines.

Dans le judaïsme, le sens moral se développe par accès au texte sacré, lequel se fait par l'interprétation. Cela signifie que chacun doit entrer activement en dialogue avec le texte, et répondre à Dieu à partir de sa propre compréhension et de sa propre expérience. Nul ne peut se substituer à cette responsabilité personnelle — pas même Dieu lui-même.

Le Midrash, qui est une tradition d'interprétation juive, enseigne d'ailleurs une image très forte : les lettres des Tables de la Loi n'étaient pas simplement gravées dans la pierre ; elles étaient creusées, formant un vide dans la matière. Cette image suggère que le texte sacré n'est jamais figé. Il porte une profondeur qui appelle sans cesse à une nouvelle exploration du sens.

Nous verrons que, par le respect des Dix commandements, l'être humain est invité à se pénétrer de transcendance dans le monde immanent au travers de toutes les dimensions par lesquelles il interagit avec le monde.

Le début des Dix Paroles : « Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (Ex 20,2) évoque l'Exode. Cette introduction est déterminante. Elle signifie que la loi ne surgit pas de manière abstraite, mais qu'elle s'inscrit dans une expérience fondatrice : la libération de l'esclavage.

Autrement dit, la loi vient après la liberté. Elle ne vise pas à contraindre un peuple, mais à lui apprendre à vivre libre sans retomber dans la violence, l'oppression ou le désordre. La question implicite est donc la suivante : comment organiser une société libre et juste après avoir connu l'esclavage ?

Si les paroles s'énoncent à la deuxième personne du singulier — « Tu ne tueras point », « Tu ne voleras point » —, affirmant avec force la responsabilité irréductible de l'individu, leur portée dépasse néanmoins la sphère personnelle. Car c'est en tant que collectivité constituée par l'épreuve et la délivrance que le peuple reçoit la Loi, appelée à se déployer dans l'épaisseur du lien social.

Dès lors, la mémoire de l'Exode ne relève pas du seul souvenir : elle devient matrice d'une conscience éthique partagée, instaurant une vigilance particulière à l'égard de l'autre, et singulièrement du vulnérable. Les prescriptions adressées à chacun concourent ainsi à l'édification d'un ordre commun où justice et solidarité s'entrelacent.

Il en résulte une articulation subtile entre l'exigence individuelle et la vocation collective : la Loi interpelle chaque sujet. Elle s'accomplit pleinement dans la configuration d'une communauté façonnée par une histoire de libération et orientée vers un idéal de justice.

Lorsque l'on examine les Dix Commandements de plus près selon le texte de l'Exode (20,2-17), on se rend compte qu'ils ne constituent pas une simple liste sans logique. Ils sont organisés selon une structure très précise, fondée sur des correspondances internes. Chaque commandement de la première Table de la loi fait écho à un autre commandement de la deuxième :

Première Table

1. Je suis YHVH ton Élohim qui t'a fait sortir d'Égypte, d'une maison d'esclaves.
2. Tu n'auras pas d'autre Élohim devant moi. Tu ne te feras pas d'image taillée, ni toute représentation de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner pas devant elles, tu ne les adoreras pas ; car Moi, YHWH ton Élohim, je suis un El jaloux, qui examine l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération, pour ceux qui me haïssent ; et qui exerce la bienveillance jusqu'à la millième génération de ceux qui m'aiment et observent mes commandements.
3. Tu n'invoqueras pas le nom de YHWH ton Élohim à l'appui du mensonge, car YHWH ne laissera pas impuni celui qui agira de la sorte.
4. Souviens-toi du jour de Chabbat pour le sanctifier. Durant six jours tu travailleras et tu feras tout ton travail ; et le septième jour

Deuxième Table

6. Tu n'assassineras pas.
7. Tu ne commettras pas d'adultère.
8. Tu ne voleras point.
9. Tu ne rendras pas de faux témoignages.

est la trêve de YHWH ton Élohim : tu ne feras aucun travail, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, ton bétail, et ton étranger qui est dans tes murs. Car en six jours YHWH a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et Il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi YHWH a béni le jour du Chabbat et l'a sanctifié.

5. Tu respecteras ton père et ta mère... afin que tes jours se prolongent dans la terre que YHWH ton Élohim t'accordera.

10. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni sa femme, sa servante, son bœuf, son âne, ni tout ce qu'il possède.

Correspondances entre les paroles

Paroles 1 et 6

« Je suis YHWH ton Élohim ... qui t'a fait sortir d'Égypte » et « Tu n'assassineras pas ». Autrement dit, Ne tue pas celui que l'Éternel a créé à Son image.

C'est le Dieu révélé au buisson ardent, lors des plaies d'Égypte et au mont Sinaï, qui s'adresse à l'individu au singulier, individu qui se rattache à une collectivité dont l'Éternel veut faire une nation de prêtres (Ex 19,6). Cela signifie que la morale biblique s'enracine dans une expérience de libération, et non dans une abstraction. La mémoire de l'Exode devient ainsi une source d'éthique, appelant à une attention particulière envers autrui, notamment les plus vulnérables.

« Tu n'assassineras pas » — et non simplement « Tu ne tueras pas » — interdit le meurtre volontaire, tout en laissant place à la légitime défense. La vie est un don divin, que Dieu donne et reprend (Jb 1,21). Formulées à la deuxième personne, ces paroles insistent sur la responsabilité individuelle. Cette idée fonde la notion de dignité humaine. La vie n'est pas un objet dont on dispose librement, elle est porteuse d'une dimension sacrée.

Paroles 2 et 7

« Tu n'auras point d'autre Élohim ... car YHWH ton Élohim est un ÉI jaloux » s'inscrit en parallèle à la faute d'adultère.

Le deuxième commandement, qui interdit l'idolâtrie, correspond au septième, qui interdit l'adultère. Dans les deux cas, il s'agit d'une même exigence : la fidélité. L'idolâtrie est une rupture de la relation avec Dieu, tout comme l'adultère est une rupture de la relation conjugale. Ces deux interdits reposent sur l'idée que certaines relations fondamentales exigent un engagement exclusif et durable. L'Éternel garde en mémoire pour plusieurs générations les antécédents d'une personne. Il ne s'agit pas de punir les prochaines générations, mais de tenir compte des antécédents (Dt 24,16 et Ex 32,33).

« La bienveillance envers ceux qui m'aiment et gardent mes commandements » rappelle la fidélité d'Abraham (Gn 26,5 et Is 41,8). »

Paroles 3 et 8

« Tu n'invoqueras pas le nom de YHWH ton Élohim à l'appui du mensonge ... » est en rapport avec

« Tu ne voleras point. »

L'interdiction d'invoquer le nom de YHWH à l'appui du mensonge souligne l'importance de la vérité et de l'intégrité qui sont bafouées par le vol. Il s'agit de ne pas instrumentaliser le divin pour se justifier.

À première vue, ces deux interdits semblent très différents. Pourtant, ils reposent sur une même idée : celle de ne pas s'approprier abusivement ce qui ne nous appartient pas. Le vol ne se limite pas à l'acte matériel : il peut être dissimulé, économique, moral (comme le plagiat) ou même prendre la forme d'un enlèvement. Fondamentalement, tout appartient à Dieu, qui confie la terre à l'être humain (Ps 24,1 et 115,16). L'homme n'en est que le dépositaire (Lv 25,23), comme le rappellent les lois du jubilé, année durant laquelle la terre retourne à son propriétaire premier et les esclaves sont libérés.

Paroles 4 et 9

« Souviens-toi du jour de Sabbat ... le septième jour est la trêve de YHWH ton Élohim » et de la sorte le respect du sabbat est un témoignage de ce que YHWH est à l'origine du monde, est le pendant de la neuvième parole à l'effet de « ne pas commettre de faux témoignage. »

Le sabbat n'est pas simplement un jour de repos. Il constitue un acte de mémoire et de vérité. Selon les versions de l'Exode (Ex 20,10) et du Deutéronome (Dt 5,14), il rappelle soit la création du monde, soit la libération de l'esclavage. Il est donc un témoignage vivant d'une vérité fondamentale, celle d'une vérité historique et spirituelle, en opposition au mensonge. Le faux témoignage, à l'inverse, détruit la vérité et sape les relations humaines.

Paroles 5 et 10

Le cinquième commandement, qui demande de respecter ses parents, correspond au dixième, qui interdit la convoitise. Honorer ses parents, c'est reconnaître ce que l'on a reçu : la vie, une histoire, une transmission. Cela implique l'acceptation de certaines limites. La convoitise, au contraire, consiste à refuser ces limites et à désirer ce qui appartient à l'autre. Ce commandement revêt une importance particulière, car il ne concerne pas d'abord un acte visible, mais l'intériorité même de l'être humain. Il touche le domaine des pensées, des désirs et des intentions.

À ce titre, il exige un engagement moral plus profond : non seulement maîtriser ses gestes, mais aussi apprendre à discipliner ses pensées et ses émotions. Il invite ainsi à développer une attitude de respect envers autrui, mais également une forme de contentement intérieur qui permet de reconnaître la valeur de ce que l'on possède déjà, sans chercher à s'approprier ce qui appartient à l'autre. La convoitise peut conduire à la transgression des autres commandements : le faux témoignage, le vol, l'adultère, voire la violence.

En ce sens, ce commandement révèle que l'éthique biblique ne se limite pas au comportement extérieur ; elle cherche à transformer l'être humain dans sa conscience même.

Une manière d'être au monde

Les paroles 1 à 5 concernent la relation à Dieu et aux parents, c'est-à-dire aux sources de la vie. Les paroles 6 à 10 portent sur les relations humaines et constituent ce que l'on pourrait qualifier de morale laïque. Mais ils sont en fait en rapport avec la transcendance, car l'âme humaine est une étincelle divine (Pr 20,27). Faire du tort à une personne revient à faire du tort à Dieu lui-même.

Dans la seconde version des Dix Paroles (Dt 5,6-21), les cinq dernières paroles sont reliées par la

conjonction « et », soulignant qu'ils forment un tout cohérent et indivisible, et non une série d'options indépendantes : "Ne commets point d'homicide et Ne commets point d'adultère et Ne commets point de larcin et Ne porte point contre ton prochain de faux témoignage et Ne convoite pas la femme de ton prochain..." (Dt 5,17-21).

Le Décalogue repose sur la reconnaissance d'une transcendance fondatrice et d'une origine et instaure une exigence d'intégrité qui engage simultanément le rapport au divin, à soi-même et à autrui. Loin de restreindre la liberté, il en propose une véritable pédagogie : en fixant des limites dans les relations humaines, il prévient la violence, l'instrumentalisation et l'appropriation de l'autre.

La discipline morale, loin d'être uniquement contraignante, vise à contenir la convoitise — disposition intérieure susceptible de déséquilibrer le bon ordre social — et à préserver les conditions d'une coexistence éthique des relations humaines fondée sur le respect de la vie, de la parole, des biens et des liens sociaux.

Dans le Pentateuque, plusieurs commandements fondamentaux prolongent et approfondissent l'esprit des Dix Paroles. Ainsi, les prescriptions « *Tu t'éloigneras du mensonge* » (Ex 23,7) et « *Vous ne mentirez pas à vos concitoyens* » (Lv 19,11) en précisent la portée : la première laisse place à certaines nuances humaines, tout comme l'exemple de mensonge acceptable qui préserve la paix domestique (Gn 18,12 et 18,13); la seconde se rapporte davantage au domaine juridique et social.

De même, des principes majeurs comme « *Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tous tes moyens* (Dt 6,5) » et « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même, Je suis l'Éternel* (Lv 19,18) » s'appuient sur les Dix Paroles. De fait, ce dernier commandement rallie à lui seul les dimensions rejointes par les Dix Paroles sous la houlette de l'Éternel (Parole 1), soit : le rapport avec Dieu (Paroles 2, 3 et 4), avec autrui (Paroles 5, 6 et 7) et avec soi-même (Paroles 8, 9 et 10).

En somme, les Dix Paroles proposent une vision équilibrée : ils engagent chaque individu moralement tout en poursuivant l'idéal d'une communauté inspirée par une histoire de libération et orientée vers un idéal de justice.

Le Décalogue propose ainsi bien plus qu'une liste d'interdits : il dessine une manière d'être au monde. Il relie notre vie intérieure, nos relations aux autres et notre rapport à ce qui nous dépasse. Il constitue un socle sur lequel peut s'appuyer l'échine morale de l'individu et de la société. C'est cette articulation qui lui donne sa force et son universalité, et qui continue, aujourd'hui encore, à nourrir notre réflexion morale et notre vivre-ensemble.

Enfin, ce qui frappe le plus, c'est l'actualité des Dix Commandements. Malgré les siècles qui nous en séparent, ils continuent de poser des questions fondamentales. Qu'est-ce que la vérité ? Jusqu'où va la liberté ? Que signifie respecter autrui ? Comment vivre ensemble dans une société juste ?

Dans un monde marqué par la désinformation, les inégalités et les tensions sociales, ces interrogations restent pleinement pertinentes. Les mises en garde contre la violence, l'infidélité, le vol, le faux témoignage, ou la convoitise résonnent encore aujourd'hui.

Les Dix Commandements dessinent ainsi les contours d'une société fondée sur la responsabilité, la fidélité et le respect.

Une tradition rapporte qu'un jour quelqu'un demanda au sage Hillel de résumer le judaïsme pendant qu'il se tenait sur un seul pied. Sa réponse demeure l'une des plus belles synthèses de

l'éthique juive :

*« Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
Le reste n'est que commentaire.
Maintenant, va étudier. »*

Par ces paroles, Hillel rappelle que la connaissance spirituelle ne peut être dissociée de l'exigence morale. L'étude n'a de sens que si elle conduit à une transformation de la relation à autrui.

Les Dix Paroles apparaissent ainsi comme une introduction à cette vision du monde, où la liberté s'accompagne de responsabilité, et où la relation à Dieu se manifeste dans la manière de vivre avec les autres. Leur richesse continue, depuis des millénaires, d'alimenter la réflexion morale et de nourrir la conscience humaine.

[1] Ken Wilber, *Le livre de la vision intégrale : relier épanouissement personnel et développement durable* (Paris, interÉditions, 2015).

Le Dr David BENSOUSSAN, ingénieur de formation, a été vice-président du Congrès juif canadien, région du Québec, et président de la Communauté sépharade unifiée du Québec. C'est aussi un auteur accompli dont l'œuvre comprend notamment des commentaires bibliques (*La Bible au berceau, Le livre d'Isaïe, Le Cantique des cantiques*). Il est président du Dialogue judéo-chrétien de Montréal depuis juin 2025.

Source. Intervention faite au cours d'une rencontre conjointe du Dialogue judéo-chrétien de Montréal et du Dialogue judéo-chrétien du Temple Emanu-El-Beth Sholom de Montréal le 27 mai 2026.